



# **Guide des services de soutien aux élèves**

## **École Émilie-Tremblay**



## **L'équipe-école**

L'équipe-école est une équipe collaborative qui permet d'offrir une aide supplémentaire afin de répondre aux différents besoins des élèves. Elle offre un soutien dans la résolution de problèmes, la gestion et l'application de stratégies d'enseignement et coordonne les ressources pour les élèves de l'école. L'équipe-école est composée de la direction, de la direction adjointe, des spécialistes, du personnel enseignant et des aides-enseignants.es. La direction peut inviter, au besoin, des membres additionnels tels qu'un spécialiste de l'équipe des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation.

### **Service d'orthopédagogie**

*Marie Grondin, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année*

*Anne Desjardins, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année*

*Anne-Marie Lemaire, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année*

L'orthopédagogue dépiste et repère les obstacles aux apprentissages scolaires. L'orthopédagogue consulte et collabore avec les parents, le personnel de l'école et les spécialistes du ministère de l'Éducation, afin de mieux servir l'élève qui présente des besoins exceptionnels.

L'orthopédagogue observe, évalue et intervient auprès des élèves afin de maximiser leur évolution en lecture et en écriture. Cette démarche permet, en collaboration avec l'équipe-école, de réaliser un plan d'action (P.A.).

L'orthopédagogue coordonne également les demandes de services en orthophonie, en ergothérapie, en psychologie et en audiologie auprès des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation.

### **Service de counseling**

*Annie Cloutier, 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année*

La conseillère dépiste, identifie, évalue, et intervient auprès des élèves ayant des défis avec leur vécu scolaire ou personnel. Elle organise et anime différentes activités sous le thème des relations saines, de l'autorégulation et de la compréhension des émotions. Ce service à l'école vise à favoriser un équilibre au niveau socioaffectif et l'autonomie fonctionnelle de l'élève dans les conditions les plus favorables. Ce service gère les plans d'action, en

partenariat avec l'équipe-école, les parents et les différents intervenants impliqués au ministère de l'Éducation.

### **Service de francisation et littératie**

*Clémence Roy, Christine Marchand (maternelle 4 ans à la 3<sup>e</sup> année)*

*Mélanie Daigle (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année)*

Les spécialistes en francisation appuient les élèves dans l'apprentissage du français. De la maternelle 4 ans à la 3<sup>e</sup> année, le service est offert par l'entremise de jeux, d'histoires et d'activités d'apprentissage en respectant le niveau de développement de l'enfant. De la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, le service est offert par diverses situations d'apprentissage ciblées pour favoriser l'apprentissage de l'élève. Il est essentiel de s'assurer que tous les élèves aient accès au vocabulaire nécessaire pour bien maîtriser la langue française et les aider à fonctionner de façon autonome à l'école. Ce programme nécessite un grand investissement de la part des parents. Ces derniers se doivent d'encourager et de valoriser les progrès de leur enfant en multipliant le nombre d'expériences culturelles en français au sein de leur famille.

### **Service d'animation littéraire**

*Nathalie Émond, maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année*

Ce service stimule l'intérêt des élèves pour les histoires, les livres et la discussion. L'animatrice se rend dans les classes et montre aux élèves comment trouver de façon autonome, des livres qui les intéressent à la bibliothèque de l'école. Par le biais d'activités et d'histoires animées, elle éveille la curiosité des élèves sur les différents genres littéraires. Elle explore avec eux plus profondément l'histoire par diverses techniques artistiques et différents médiums. Elle offre également un soutien à l'enseignant pour planifier des activités autour des livres et des auteurs vedettes.

## **Service d'apprentissage de l'anglais**

*Rachelle Chicoine, 3<sup>e</sup> année*

Le service offre aux élèves une introduction à l'anglais oral et écrit par l'entremise de jeux, d'histoires et d'activités d'apprentissage. Ce service est offert aux élèves ayant eu peu d'exposition à la langue anglaise afin de mieux les préparer aux cours d'anglais langue première qui débutent dès la 4<sup>e</sup> année.

## **Services à la petite enfance et aux familles multilingues**

*Geneviève Tremblay, maternelle 4 et 5 ans et les familles*

La spécialiste en petite enfance est responsable des interventions pédagogiques auprès des élèves du préscolaire. Elle coordonne les différents services offerts aux élèves et aux familles en collaboration avec l'équipe-école et les services externes (*Child Development Centre (CDC)* et le ministère de l'Éducation).

Elle soutient l'implantation de différents programmes pour la petite enfance (tels que Fluppy, Brindami, les racines de l'empathie) à l'école et à la Garderie du petit cheval blanc.

Elle accompagne également les familles multilingues en organisant des activités extracurriculaires et des ateliers de formation. Elle offre des ressources en français pour soutenir les élèves du préscolaire et du primaire et leur famille dans l'apprentissage du français.

Elle travaille en collaboration avec les organismes communautaires et gouvernementaux locaux et canadiens (la Commission nationale des parents francophones (CNPf) et le Regroupement de l'Ouest et du Nord pour la petite enfance (RONPE)) concernant les sujets liés à la petite enfance.

## **Classe ressource**

*Julie Dery, 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année*

La classe ressource est un endroit pour soutenir les élèves en difficulté sur le plan personnel, académique ou comportemental.

Cette classe offre à l'élève un moment de calme, un soutien émotif ou un encadrement personnalisé lui permettant de poursuivre sa scolarisation dans un environnement structuré et adapté à ses besoins.

## **Conseillers pédagogiques**

Les conseillers pédagogiques offrent à la direction, aux enseignants et aux spécialistes, du soutien et de la formation dans l'utilisation des programmes d'études et des ressources nécessaires à l'apprentissage des élèves. Des sessions collaboratives sont organisées avec les enseignants afin de favoriser la croissance professionnelle de chacun. L'équipe travaille de concert avec le personnel du ministère de l'Éducation du Yukon afin de promouvoir des méthodes didactiques efficaces. En collaboration avec le personnel de l'école, les conseillers s'assurent que des évaluations standardisées sont administrées régulièrement afin d'obtenir un portrait des apprentissages des élèves et de cibler les pratiques d'enseignement à améliorer.

## **Intégration culturelle**

*Guillaume Robert, maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année*

L'équipe d'intégration culturelle offre un support aux enseignants en animant des activités culturelles et artistiques en classe et ce, en lien avec la programmation scolaire. Elle est responsable du comité culturel jeunesse et participe à la planification et à l'organisation des activités parascolaires, dont les spectacles et les festivités tels que la kermesse, le carnaval d'hiver. Elle travaille en partenariat avec les différents organismes communautaires.

## **Cyberpédagogue**

*Marie-Christine Boucher, 1ère à la 6e année*

La cyberpédagogue accompagne les enseignants dans l'intégration du programme Conception, compétences pratiques et technologies et modélise l'utilisation de certaines technologies en l'adaptant selon le niveau enseigné.

## **Service informatique**

*Félix Turcotte*

Le technicien en informatique, en collaboration avec *Information Technology and Support Services (ITSS)* du ministère de l'Éducation, s'assure du bon fonctionnement des ressources informatiques pour le personnel enseignant et les élèves. Afin de développer de solides compétences en technologies de l'information et de la communication, les élèves du primaire ont accès à des outils technologiques qu'ils peuvent utiliser dans leurs classes.

## **Service de tutorat**

Si un élève a besoin d'un accompagnement scolaire plus soutenu, une demande peut être faite auprès de la direction pour évaluer la possibilité d'organiser un service de tutorat après les heures de classe.